

TARIF SACEM 2019

Diffusions Musicales dans les Cafés et Restaurants *Redevance annuelle hors taxes*

TARIF GÉNÉRAL (1) : Le tarif général est applicable à l'exploitant qui n'a pas procédé à la déclaration préalable à des diffusions musicales dans l'établissement, notamment par l'envoi d'une demande d'autorisation complétée ou déclaration en ligne sur le site www.sacem.fr et n'a pas conclu dans les 15 jours suivant la date de présentation, l'autorisant à procéder à ces diffusions musicales.

TARIF RÉDUIT (2) : Le tarif réduit est applicable à l'exploitant qui a procédé à la déclaration préalable à des diffusions musicales dans l'établissement, notamment par l'envoi d'une demande d'autorisation complétée ou déclaration en ligne sur le site www.sacem.fr et a conclu dans les 15 jours suivant la date de présentation, l'autorisant à procéder à ces diffusions musicales.

TARIF RÉDUIT PROTOCOLAIRE (3) : Le tarif réduit protocolaire est applicable à l'exploitant justifiant de son adhésion à un organisme professionnel ayant conclu un protocole d'accord avec la SACEM. La réduction s'applique sur le seul Tarif Réduit.

TARIF HT CAFÉS-RESTAURANTS SACEM 2019	(1) TARIF GÉNÉRAL	(2) TARIF RÉDUIT	(3) TARIF RÉDUIT PROTOCOLAIRE	ÉCONOMIE RÉALISÉE
Jusqu'à 2000 HABITANTS				
Jusqu'à 30 places	478,21	382,57	275,45	202,76
De 31 à 60 places	549,93	439,94	316,76	233,17
De 61 à 100 places	632,43	505,94	364,28	268,15
Plus de 100 places	727,27	581,82	418,91	308,36
De 2001 à 15000 HABITANTS				
Jusqu'à 30 places	597,77	478,22	344,32	253,45
De 31 à 60 places	687,44	549,95	395,96	291,48
De 61 à 100 places	790,54	632,43	455,35	335,19
Plus de 100 places	909,12	727,30	523,66	385,46
De 15001 à 50000 HABITANTS				
Jusqu'à 30 places	806,97	645,58	464,82	342,15
@De 31 à 60 places	928,03	742,42	534,54	393,49
De 61 à 100 places	1067,23	853,78	614,72	452,51
Plus de 100 places	1173,95	939,16	676,20	497,75
Plus de 50000 HABITANTS				
Jusqu'à 30 places	1170,14	936,11	674,00	496,14
De 31 à 60 places	1345,64	1076,51	775,09	570,55
De 61 places à 100 places	1480,20	1184,16	852,60	627,60
Plus de 100 places	1628,23	1302,58	937,86	690,37
PARIS				
Jusqu'à 30 places	1783,69	1426,95	1027,40	756,29
De 31 à 60 places	2051,25	1641,00	1181,52	869,73
De 61 à 100 places	2256,37	1805,10	1299,67	956,70
Plus de 100 places	2481,99	1985,59	1429,62	1052,37

Ces tarifs s'entendent pour l'utilisation d'un seul appareil de diffusion (chaîne Hifi ou TV ou jukebox). Pour l'utilisation de plusieurs appareils de diffusion de musique, le tarif est majoré de 50%.

Diffusions Musicales dans les chambres et parties communes dans les hôtels
Redevance annuelle hors taxes

Diffusions gratuites

Etablissements jusqu'à 10 chambres, meublés de tourisme, gîtes

Le montant des droits d'auteur relève d'un forfait annuel unique quelle que soit la période d'exploitation couvrant les diffusions dans les chambres et les parties communes.

FORFAIT ANNUEL HT 2019	(1) TARIF GÉNÉRAL	(2) TARIF RÉDUIT	(3) TARIF RÉDUIT PROTOCOLAIRE	ÉCONOMIE RÉALISÉE
	117,11	78,46	67,46	49,65

Etablissements de plus de 10 chambres

TARIF HT 2019 HÔTELS DIFFUSION DANS LES CHAMBRES	(1) TARIF GÉNÉRAL	(2) TARIF RÉDUIT	(3) TARIF RÉDUIT PROTOCOLAIRE	ÉCONOMIE RÉALISÉE
NOMBRES DE CHAMBRES				
Jusqu'à la 19 ^e chambre	13,34	8,94	7,68	5,66
De la 20 ^e à la 49 ^e chambre	12,57	8,42	7,24	5,33
De la 50 ^e à la 99 ^e chambre	11,75	7,87	6,77	4,98
De la 100 ^e à la 149 ^e chambre	10,97	7,35	6,32	4,65
A partir de la 150 ^e	10,36	6,94	5,97	4,39

TARIF HT HÔTELS 2019 DIFFUSION DANS LES PARTIES COMMUNES	(1) TARIF GÉNÉRAL	(2) TARIF RÉDUIT	(3) TARIF RÉDUIT PROTOCOLAIRE	ÉCONOMIE RÉALISÉE
NOMBRES DE CHAMBRES				
Jusqu'à la 19 ^e chambre	7,36	4,93	4,24	3,12
De la 20 ^e à la 49 ^e chambre	5,17	3,46	2,98	2,19
De la 50 ^e à la 99 ^e chambre	2,06	1,38	1,19	0,87
De la 100 ^e à la 149 ^e chambre	0,83	0,56	0,48	0,35
A partir de la 150 ^e	0,34	0,23	0,20	0,14

Ces tarifs sont cumulables et à moduler en fonction du nombre d'étoiles de l'établissement